



## Enfant doit payer pour mère qui est propriétaire d'une maison?

-----  
Par Kkkarine

Bonjour

J'habite en Belgique et ma mère avec qui je n'avais plus de contact habite en France depuis 11 ans. Elle a des dettes (Soins santé) et dois etre placé en maison de repos en France, elle est propriétaire d'une maison mais n'a pas d'autres revenus apart sa pension. Maintenant le service sociale de sa commune me demande de justifier mes revenus (probablement pour lui venir en aide), Je suis fille unique mais je travail mi-temps. Est-ce que ce serai pas logique de faire vendre sa propriété d'abbord avant de venir chez moi ?

Merci